

Etape du Women Leading & Sailing - WLS "les femmes à la barre"
Les 26 et 27 juin 2021 au Yacht Club de Mèze



*« Les filles...c'est parti ...
 Pour un moment sportif et convivial »*

Au programme

Vendredi 25/06/2021

- 8h00 Ouverture des inscriptions
- 12h Pause des inscriptions reprise le même jour de 14h à 18h00
- 13h30 Emargement/Briefing devant l'accueil du YCMèze
- 14h30 manches d'entraînement des équipages et du comité de course - 1 à 4 manches en parcours de type banane ou parcours côtier en fonction de la météo
- 19h fermeture de la ligne d'arrivée et émargement de retour, devant l'accueil du YCMèze
- 19h30 Apéritif de bienvenue au YCMèze

Samedi 26/06/2021

- De 8h00 à 09h00 Dernières vérifications d'inscriptions possibles
- 9h Briefing/ émargement de départ, devant l'accueil du YCMèze
- 10h30 Mise à disposition du comité de course - 1 à 4 manches en parcours de type banane ou parcours côtier en fonction de la météo
- 18h retour à terre et émargement de retour, devant l'accueil du YCMèze
- 20h Soirée des équipiers au YCMèze (brasucade et mojito...si possible en fonction du contexte sanitaire)

Dimanche 27/06/2021

- 9h Briefing/émargement de départ, devant l'accueil du YCMèze
- 10h30 Mise à disposition du comité de course - 1 à 2 manches en parcours de type banane ou parcours côtier en fonction de la météo
- 15h retour à terre et émargement de retour, devant l'accueil du YCMèze
- 16h Résultats et remise des prix au YCMèze, devant l'accueil du YCMèze

Chaque matin un briefing d'organisation de la journée sera effectué par le président de comité de course.
 Lieu du briefing : devant l'école de voile avec café.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1 REGLES

- L'épreuve est régie par :
- 1.1** - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
 - 1.2** - les règlements fédéraux
 - 1.3** Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par *la voix et en levant le bras*.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1** Les IC seront disponibles après 24 JUIN 2021 à 12h00 sur le site internet du YCMèze.
- 2.2** Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3** Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://www.ycmeze.com/regate-wls-les-femmes-a-la-barre-juin-2021/>.

3 COMMUNICATION

- 3.1** Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.ycmeze.com/regate-wls-les-femmes-a-la-barre-juin-2021/>.
- 3.2** [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1** L'épreuve est ouverte à tous les équipages constitués de femmes. La régata sera sur J24 fournis. En fonction du nombre d'équipages, des poules seront mise en place. Le nombre maximum d'équipage est fixé à 12 par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets cachet de la poste faisant fois.
- 4.3** Documents exigibles à l'inscription :
- 4.3.1** a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
 - une licence temporaire pourra être délivrée.
- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage
- 4.6** Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un équipage doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits avant le 20 juin 2021.

5 DROITS A PAYER

- 5.1** Les droits sont les suivants :
300€ par équipage comprenant la mise à disposition du bateau et le repas des équipages.
150€ pour les manches d'entraînements du vendredi 25 juin après-midi.
Tarifs soirée des équipiers pour les accompagnateurs : 15€

6 PUBLICITE

[DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

L'épreuve peut consister en une série qualificative et une série finale.

8 PROGRAMME

- 8.1** Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Le vendredi 25/06/2021	09h00	12h00
Le vendredi 25/06/2021	14h00	18h00
Le samedi 26/06/2021	08h00	09h00

- 8.2** Jours de course :

Date		
<i>Le Vendredi 25/06/2021</i>	14h30	Courses d'entraînement
<i>Le samedi 26/06/2021</i>	09h00	Briefing
	10h30	Premier signal d'avertissement
<i>Le dimanche 27/06/2021</i>	09h00	Briefing
	10h30	Premier signal d'avertissement

- 8.3** L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 10h30.

- 8.4** Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00

9 LIEU

- 9.1** L'Annexe n°1 de cet AC, fournit le plan du lieu de l'épreuve.

- 9.2** L'Annexe n°2 l'AC, indique l'emplacement de la zone de course.

10 LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit (banane ou triangle).

11 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Un système d'arbitrage directe pourra être mis en place.

12 CLASSEMENT

- 12.1** a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

13 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

[DP] [NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par un pavillon blanc, fournit par l'organisateur.

14 **EMPLACEMENTS**

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port.

15 **LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

16 **PROTECTION DES DONNÉES**

16.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

16.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

17 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

18 **PRIX**

Des prix seront distribués aux 3 premiers équipages.

19 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter

Yacht Club de Mèze

15 rue de la Méditerranée

31 140 Mèze

Tél : 04 67 43 59 51 – Email : contact@ycmeze.com – Web : www.ycmeze.com

Hébergement

Le Centre d'hébergement du Taurus :

L'hébergement est composé de 35 chambres de 1 à 6 personnes soit 115 lits.

15 rue de la Méditerranée - 34140 Mèze

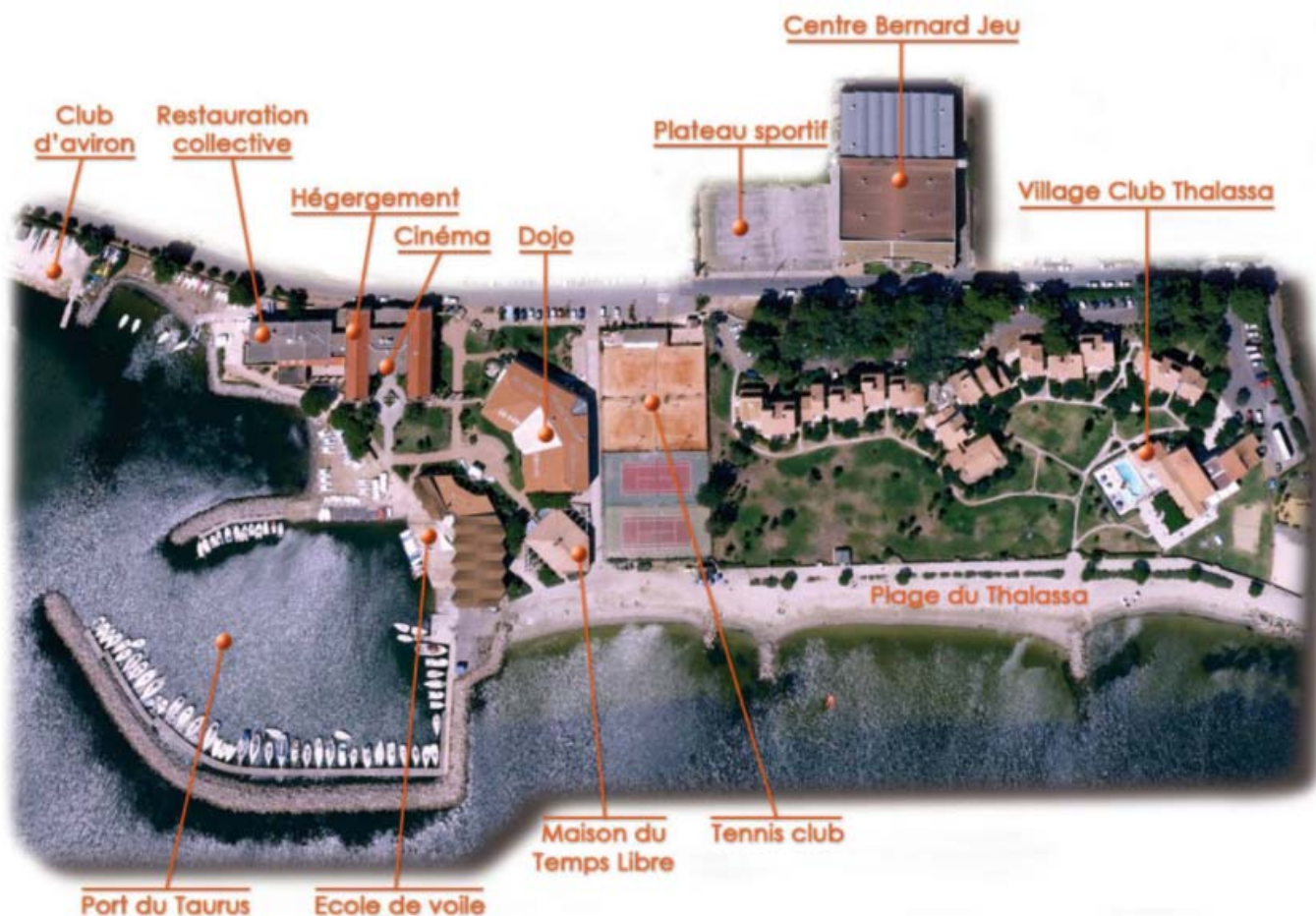
Le Village Club Thalassa

L'hébergement est conçu pour les familles et les groupes, chaque logement est composé de 1 à 2 chambres, coin séjour, cuisine équipée, salle d'eau avec douche et WC séparés. Les draps sont fournis. Avec jardin, ou 1er étage avec duplex, tous les appartements disposent de la vue sur l'étang.

Rue de la Méditerranée - BP 12 - 34140 Mèze

Tél : 04 67 43 82 74 Fax : 04 67 43 69 57 Mail : thalassa.meze@libertysurf.fr

ANNEXE N°1 – PLAN DU LIEU DE L'EPREUVE



ANNEXE N°2 - ZONE DE COURSE



